FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
PAYS DE LA LOIRE

SAISON 2027

CHANGEMENT DE CATÉGORIE EN COURS DE SAISON

Montée, points et rétrogradation : ce que chaque licencié doit savoir

3 FAÇONS DE MONTER

Par le nombre de victoires

Par le nombre de points ↓

Par supériorité manifeste

LE DÉCOMPTE DE POINTS

Chaque coureur est **directement responsable de la gestion de ses points.**

BARÈME PAR COURSE

1er	2e	3e	4e	5e
6 pts	4 pts	3 pts	2 pts	1 pt

20 points pour passer d'Open 3 à Open 2

30 points pour passer d'Open 2 à Open 1

✓ **Comptent :** tous tes résultats obtenus **à titre individuel**, sur l'ensemble du territoire.

✗ **Ne comptent pas :** Gentleman, course à l'élimination sur route, course de côte chronométrée.

3 jours francs pour changer votre catégorie auprès du Comité Régional, dès que vous avez atteint le total de points requis.

⚠ **Irrégularité constatée** = dossier disciplinaire : mise hors course, remboursement des prix et primes perçus, suspension...

DEMANDE DE RÉTROGRADATION

1ère période
Jusqu'au 31 janvier 2027

2ème période
Du 1er au 31 mai 2027